

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ EXPERTISE JUDICIAIRE

ID. DATADOCK n° DD 0007569
Formation continue
Déclaration d'activité (NDA)
N° 93 83 P00 26 83
Siret : 198 307 662 00017



Le DU s'adresse aux experts qualifiés dans un domaine précis (médical, comptable, construction, automobile...).

Il a pour but de leur apporter les connaissances liées à la procédure en matière d'expertise, notamment depuis la réforme du 11 février 2004.

OBJECTIFS

- > La maîtrise de la pratique de l'expertise judiciaire, des principes directeurs du procès, des règles de procédures applicables aux mesures d'instruction pour que l'expert puisse mener à bien la mission confiée par le juge.

PUBLICS CONCERNÉS

Le diplôme s'adresse particulièrement aux :

- > Cadres de banque
- > Clercs de notaire
- > Collaborateurs de cabinets d'expertise
- > Cadres du secteur hospitalier, immobilier, construction...
- > Et tous les experts judiciaires déjà inscrits sur la liste d'une cour d'appel

INFORMATIONS COVID-19 :

Organisation de votre espace de formation : nous nous engageons à respecter la limitation du nombre de stagiaires par formation, à faire appliquer les règles sanitaires au sein de nos locaux et à la pratique des gestes barrières par nos personnels et enseignants.

Continuité de la formation : cette formation en présentiel, est susceptible de vous être proposée en distanciel en cas de fermeture des campus de l'Université de Toulon. Les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.

MODALITÉS

Durée des études :

- > du 18 mars au 18 juin 2022

Lieu :

- > UFR Droit de Toulon

*Sous réserve de modification



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- > Geneviève DORVAUX
Maître de Conférences
genevieve.dorvaux@univ-tln.fr

Besoin d'informations ?

Des experts en formation professionnelle, vous conseillent :



04 94 46 75 72
dfpa@univ-tln.fr

Retrouvez toutes
nos formations :
www.univ-tln.fr



**UNIVERSITÉ
DE TOULON**

Formation Professionnelle et Alternance

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS 100H

UE 1 (20 H) : NOTIONS JURIDIQUES FONDAMENTALES

| Introduction au droit | Droit des obligations | Droit de la preuve

UE 2 (25 H) : NOTIONS FONDAMENTALES DE DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ

| Institutions juridictionnelles

| Notions de procédure civile (principes directeurs du procès, déroulement du procès)

UE 3 (30 H) : PRATIQUE PROCÉDURALE DES MESURES D'INSTRUCTION

| Constatations | L'amicus curiae | Procédure en expertise pénale

| Procédure en expertise administrative | Procédure en expertise civile

UE 4 (25 H) : STATUT, RESPONSABILITÉ, RÉMUNÉRATION DE L'EXPERT

| Le statut et la déontologie de l'expert

| Le statut social et fiscal de l'expert

| La responsabilité de l'expert

| La rémunération de l'expert

| Contestations, titres exécutoires, mesures d'exécution.



QUALIFICATION DES FORMATEURS

- › Les formateurs sont soit des enseignants de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.
- › Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- › La démarche pédagogique appliquée par les formateurs est adaptée aux apprenants et vise à faciliter l'apprentissage.
- › Au cours de la formation, plusieurs méthodes seront appliquées telles que les méthodes interrogative, active et expérientielle, basées sur le questionnement, la participation active et la mise en œuvre d'un projet en situation réelle. Elle inclue également la mise en situation sur des domaines et des cours effectués sur le terrain associant la théorie et la pratique.
- › Les enseignants croisent diverses modalités pédagogiques qui se révèlent complémentaires et permettent en fonction des objectifs des diplômes, d'optimiser le temps d'étude : enseignements en présentiel, hybrides et à distance. Pour cela, ils peuvent s'appuyer au sein de l'université de Toulon, sur de nombreux équipements et outils numériques.
- › Une bibliographie sur la thématique du diplôme est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.



MATÉRIELS ET SALLES DE COURS

- › Nos salles de cours sont équipées de matériel nécessaire pour la diffusion des cours et pour les ateliers pratiques : équipements vidéo, matériel informatique.
- › Les outils numériques mis à disposition dans l'université sont également à la pointe pour permettre des enseignements hybrides et à distance : plateformes interactives (Moodle, POD), classes à distance (BBB, TEAMS), outils favorisant l'interactivité «enseignant-apprenant» (Wooclap).
- › Les + de l'Université : la bibliothèque universitaire sur le campus est accessible aux stagiaires pour consulter des revues et ouvrages. De nombreuses ressources en ligne sont également accessibles à tous les étudiants.

COÛT PÉDAGOGIQUE*

- › Paiement personnel : 1 480,00 €
- › Prise en charge : 1 840,00 €
- › Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 170 €*
- › Toute formation est dûe selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Droits pour l'année 2020-2021 susceptibles de modification pour l'année 2021-2022

CANDIDATURE

- › Candidature : de décembre à février
- › Durée des études : du 18 mars au 18 juin 2022
Les cours sont répartis les vendredis toute la journée et les samedis matin.
- › Lieu : UFR Droit de Toulon

PRÉ-REQUIS

- › Un niveau bac + 2 minimum dans le domaine de compétence est requis.

EFFECTIF

- › Spécifique à chaque diplôme.
- › L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint

QUALITÉ

- › Dans une perspective d'amélioration continue, un questionnaire d'évaluation de la formation est proposé, il est renseigné de façon anonyme par les stagiaires.

HANDICAP

- › Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALTERNANCE

Campus de La Garde - Bât. V1 - CS 60584 - 83041 TOULON CEDEX 9 • T. 04 94 14 22 50 • dfpa@univ-tln.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE : UFR DROIT DE TOULON

35 avenue A. Daudet, BP 1416 - 83056 TOULON CEDEX

Tél. 04 94 46 75 72 - Email : dfpa@univ-tln.fr

L'Université de Toulon
sur les réseaux sociaux



Formation Professionnelle et Alternance